



Plusieurs affaires

Par Sylvie686

Bonjour à tous.

Est ce qu'un tribunal à qui on adresse 1 plainte sait que l'on en a déjà déposé une pour 1 autre problème ?

Je vous remercie

Bien cordialement,
Sylvie

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Chaque affaire est généralement traitée de manière indépendante. Un juge qui examine une nouvelle plainte ne va pas systématiquement rechercher si vous en avez déjà déposées d'autres, à moins qu'il y ait un lien évident entre les deux affaires.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous devriez citer la première plainte quand vous déposez la 2eme plainte si vous voulez que le tribunal fasse la relation entre les 2.

Si les 2 affaires n'ont aucun rapport, personne ne fera le rapprochement, sauf si c'est le même auteur déjà condamné, ou si vous avez l'habitude de déposer des plaintes abusives à répétition ?

Comme victime, vous pouvez vous faire aider :[url=https://www.france-victimes.fr/](https://www.france-victimes.fr/)<https://www.france-victimes.fr/>[url](https://www.france-victimes.fr/)

Par Sylvie686

Merci à tous pour vos réponses claires.
Bonne soirée.